



Le dispositif ULIS

publié le 15/04/2021

ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) : dispositifs collectifs au sein d'un établissement du second degré

Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) constituent une des modalités de mise en oeuvre de l'accessibilité pédagogique pour

les élèves handicapés. Elles proposent, en milieu scolaire ordinaire, des possibilités d'apprentissages souples et diversifiées.

1. Objectifs

L'ULIS a trois objectifs :

permettre la consolidation de l'autonomie personnelle et sociale du jeune ;

développer les apprentissages sociaux, scolaires, l'acceptation des règles de vie de la communication scolaire et l'amélioration des capacités de communication ;

concrétiser à terme un projet d'insertion professionnelle concerté.

L'ULIS possède trois caractéristiques :

dispositif collectif proposant une organisation pédagogique adaptée et permettant la mise en oeuvre de chaque Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)

dispositif faisant partie intégrante de l'établissement, sous la responsabilité du chef d'établissement, ses élèves étant inscrits dans la division de l'établissement correspondant à leur PPS ;

dispositif pouvant être organisé sous la forme d'un réseau de lieux de formations : EGPA, LP, établissements médico-sociaux, CFA, pour faciliter la mise en oeuvre du projet professionnel (choix plus étendu de formations professionnelles).

2. Les élèves

L'ULIS accueille en petits effectifs des adolescents en situation de handicap, de 11 à 16 ans en collège, au-delà en lycée. Il est souhaitable que le nombre d'élèves d'une unité ne dépasse pas 10.

3. Le dispositif

L'ULIS est un dispositif au service de la construction du parcours de l'élève handicapé.

4. Le coordonnateur

Toute ULIS est dotée d'un coordonnateur qui assure l'organisation du dispositif et l'adaptation des enseignements. Il contribue également à l'évaluation du dispositif, sous l'autorité du chef d'établissement, en lui proposant un rapport d'activité.

pour en savoir plus :

<http://eduscol.education.fr/cid53163/les-unites-localisees-pour-l-inclusion-scolaire-ulis.html>